

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00104

Numéro SIREN : 848 643 011

Nom ou dénomination : A C P N

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 3226

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
Mail : greffe@greffe-tc-perigueux.fr
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A C P N

impasse Gérard de Nerval, Meyrinas, Lot n°4
Saint-Laurent-sur-Manoire
24750 Boulazac Isle Manoire

V/REF :

N/REF : 2019 B 104 / 2020-B-3226

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 19/10/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2019.

Concernant la société

A C P N

Société par actions simplifiée
impasse Gérard de Nerval, Meyrinas, Lot n°4
Saint-Laurent-sur-Manoire
24750 Boulazac Isle Manoire

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-3226 le 19/10/2020

R.C.S. PERIGUEUX 848 643 011 (2019 B 104)

Fait à PERIGUEUX le 19/10/2020,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise		SAS A C P N		Impasse Gérard de Nerval		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Meyrinas		24750 BOULAZAC			
SIRET		8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		9		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le 30092019		Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	37 313	030	4 474	32 839	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	37 313	048	4 474	32 839	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 600	052	1 600	
		Marchandises *	060	3 500	062	3 500	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	548	074	548		
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	16 841	086	16 841		
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	22 489	098	22 489		
	Total général (I + II)	110	59 802	112	4 474	55 328	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500				
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	17 548				
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	19 048					
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 369				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 26 145)	172	30 185				
	Produits constatés d'avance	174	1 725				
Total III	176	36 280					
Total général (I + II + III)		180	55 328				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	37 313	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A C P N		Exercice N clos le 30092019		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RESULTAT COMPTABLE									
				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	17 000				
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
			217	218	47 698				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	1 600				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	66 298				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	6 287				
	Variation de stock (marchandises) *			236	(3 500)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	10 841				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	24 433				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 215				
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	1 495				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254	4 474				
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)			264	45 249				
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	21 049				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290					
	Charges financières		(V)	294	404				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	3 097					
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	17 548					
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17 548	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 097				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
Divers* (44 quater -decies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)			655						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			Bénéfice col. 1	352	20 645				
			Déficit col. 2	356					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS			Bénéfice col. 1	370	20 645	372			
			Déficit col. 2						

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A C P N						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	23 988	444		446	23 988		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	12 799	464		466	12 799		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	526	474		476	526		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	37 313	494		496	37 313		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	3 891	534		536	3 891		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	386	554		556	386		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	197	564		566	197		
TOTAL		570		572	4 474	574		576	4 474		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A C P N**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	911
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 006
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 799
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A C P N		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 30092019	
		Durée en nombre de mois 9	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	64 698	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	64 698	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	5 100	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	5 100	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	29 299	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	9 803	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	825	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	39 931	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	29 867
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 84864301100010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) Impasse Gérard de Nerval Meyrinas

CODE POSTAL 24750 VILLE BOULAZAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique nawrot Prénom(s) Pierre Christian Rem
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 25051991 N° département 24 Commune PERIGUEUX Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Impasse Gérard de Nerval
Code postal 24750 Commune BOULAZAC ISLE MANOIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) Impasse Gérard de Nerval Meyrinas

CODE POSTAL 24750 VILLE BOULAZAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

A ce titre et dans l'attente d'une réponse écrite de l'administration fiscale, l'impôt sur les sociétés a été provisionné dans les comptes de ce premier exercice. Si la réponse confirme l'exonération nouvelle entreprise, un bilan rectificatif sera établi.

Le bilan de l'exercice présente un total de **55 328 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 66 298 euros** et un total **charges de 48 750 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 17 548 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **9 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

S'agissant du premier exercice de la société, les options prises sur l'exercice s'établiront pour les années suivantes

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels			23 988		23 988
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport			12 799		12 799
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			526		526
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			37 313		37 313

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL			37 313			37 313
--------------	--	--	---------------	--	--	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels		3 891		3 891
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport		386		386
Matériel de bureau, mobilier		197		197
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 474		4 474
TOTAL		4 474		4 474

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2019
		TOTAL		

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		15,00	100,0000	1 500,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		15,00	100,0000	1 500,00

Effectif moyen

		30/09/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		1	

Créances et Dettes

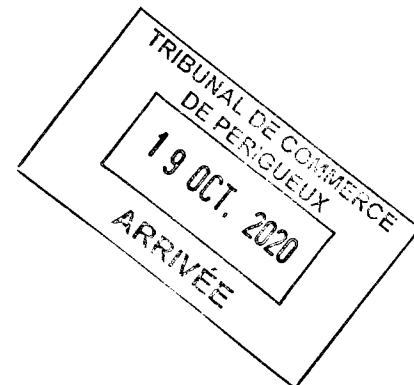
Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	200	200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	348	348	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		548	548	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 369	4 369		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	3 097	3 097		
	Taxes sur la valeur ajoutée	944	944		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	26 145	26 145		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 725	1 725		
TOTAL DES DETTES		36 280	36 280		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		26 145			

« A.C.P.N »
SAS au capital de 1 500 €
Impasse Gérard de Nerval
24 750 - BOULAZAC

RCS PERIGUEUX : 848 643 011
2019 B 00104



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15/03/2020**

L'an deux mil vingt
Le 15 Mars, à 18 heures,

Les associés de la société « ACPN », société anonyme simplifiée au capital de 1 500 Euros, se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation faite par la présidente.

Il est établi une feuille de présence, signée des actionnaires présents en entrant en séance.

- L'assemblée est présidée par Mr Pierre NAWROT, président.

Le Président constate que l'unanimité des associés est présente et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Quitus au gérant

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation
- Le texte des projets de résolutions.
- Le rapport de gestion
- Les bilan, compte de résultat et annexe

Il précise que tous les documents prescrits, qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Les actionnaires, sur sa demande, lui donnent acte de ses déclarations et reconnaissent la validité de la convocation.

Lecture est donnée ensuite du rapport de la présidence.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES :

L'assemblée ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 17 548.20 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée ordinaire décide d'imputer cette perte de la manière suivante :

- Dotation au poste « réserve légale » pour 150.00 €
- Dotation au poste « autres réserves » pour 14 976.75 €

Il est précisé, que depuis la création de la société, la société n'a pas réalisée de distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – RAPPORT SPECIAL

L'assemblée générale ordinaire des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les conventions visées par l'article L.223-19 du nouveau code du commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants, étant précisé que l'associé intéressé n'a pas pris part au vote relatif à la convention correspondante

QUATRIEME RESOLUTION – QUITUS A LA GERANCE :

L'assemblée générale ordinaire des associés donne quitus entier au gérant pour l'exercice 30/09/2019, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les associés

Mr Pierre NAWROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned below the printed name.